ORDONNANCE COLLECTIVE

Centre de santé et de services sociaux
du Granit

TITRE : **Administrer médication pour constipation**	**OC- 0001**
Référence à un protocole : Oui □ Non □ _____ **à une technique : Oui □ Non □ _____**	**Remplace : A-1.18** **Date de révision prévue : Novembre 2010** **Date d'entrée en vigueur : 20 avril 2004**
Professionnels visés par l'ordonnance: Personnel infirmier	
Secteurs d'activités visés : Unités de soins de longue durée	
Groupe de personnes visées ou situation clinique visée : Patients hébergés en CHSLD	
Médecin répondant : Médecin du patient Ou en son absence le médecin de garde pour les unités de soins de longue durée	

1. **Indications :**

   Patient présentant absence de selle pendant deux jours consécutifs

2. **Contre-indications :**

   - Maladie de Crohn, colite ulcéreuse, colon irritable, diverticulite
   - Chirurgie du transit intestinale qui date de moins de 6 mois
   - Fièvre, douleur abdominale ou rectorragie

PROCÉDURES

- Se référer au protocole de constipation
- Inscrire et signer chaque dose sur la feuille d'ordonnance médicament

LIMITES/RÉFÉRENCES AU MÉDECIN

- Aviser le médecin, si protocole non efficace
- Cesser le protocole dès qu'il y a apparition de défécation et appliquer ensuite les mesures préventives.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Anne Boulet, *Chef du département de pharmacie*	Date
Dre Suzanne Paquet *Chef du service des soins prolongés*	Date

PROCESSUS DE VALIDATION

Anne Boulet, *Chef du département de pharmacie*	Date
Marie-Claude Brunelle *Directrice de la qualité des services et des soins infirmiers*	Date

PROCESSUS D'APPROBATION

Dr Bernard Gélinas *Président du CMDP*	Date